

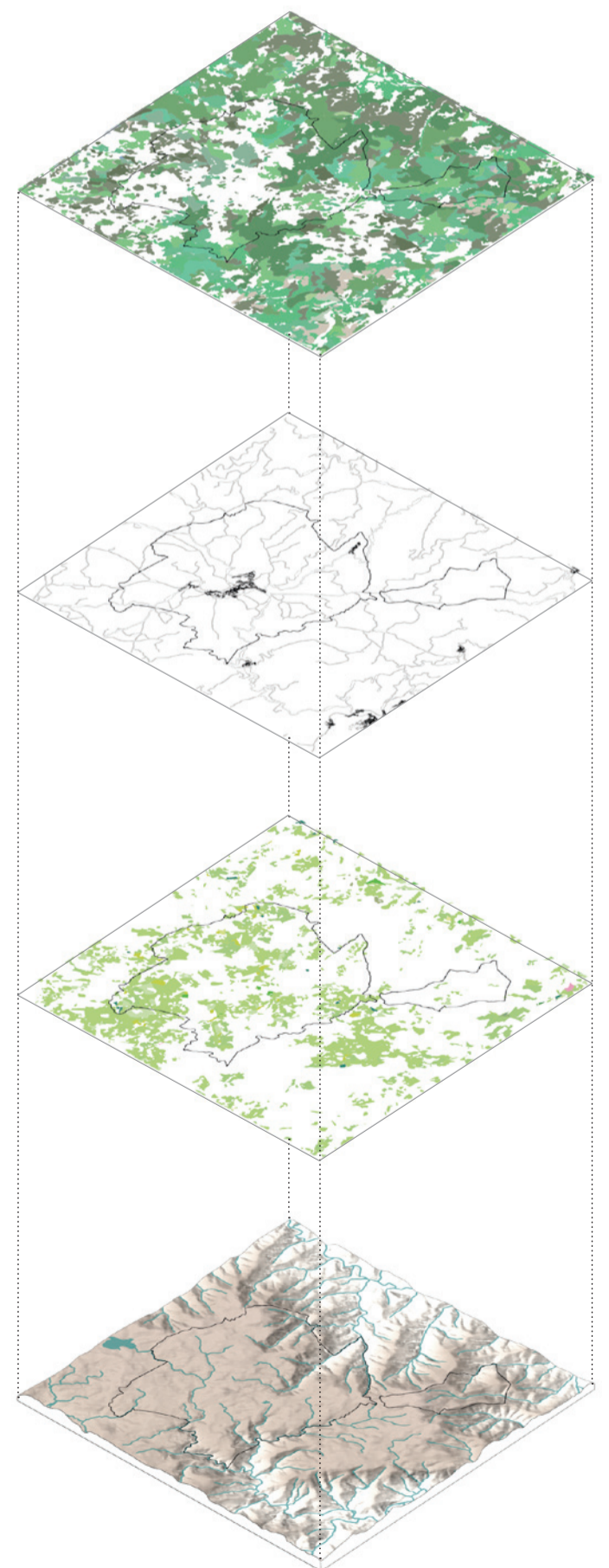
Thibaut Doucerain • *Paysagiste DPLG*  
3 rue de l'École 13100 Aix-en-Provence  
contact@thibautdouceain.fr-0661908416

Région Auvergne-Rhône-Alpes  
Département de l'Ardèche

Maître d'ouvrage  
Commune de Saint-Agrève

Volet paysager pour la  
révision du **PLU**  
de **Saint-Agrève**

> *Diagnostic et enjeux*



# Sommaire

## Introduction 03

Dialectique  
Problématique  
Démarche

## Le socle 04

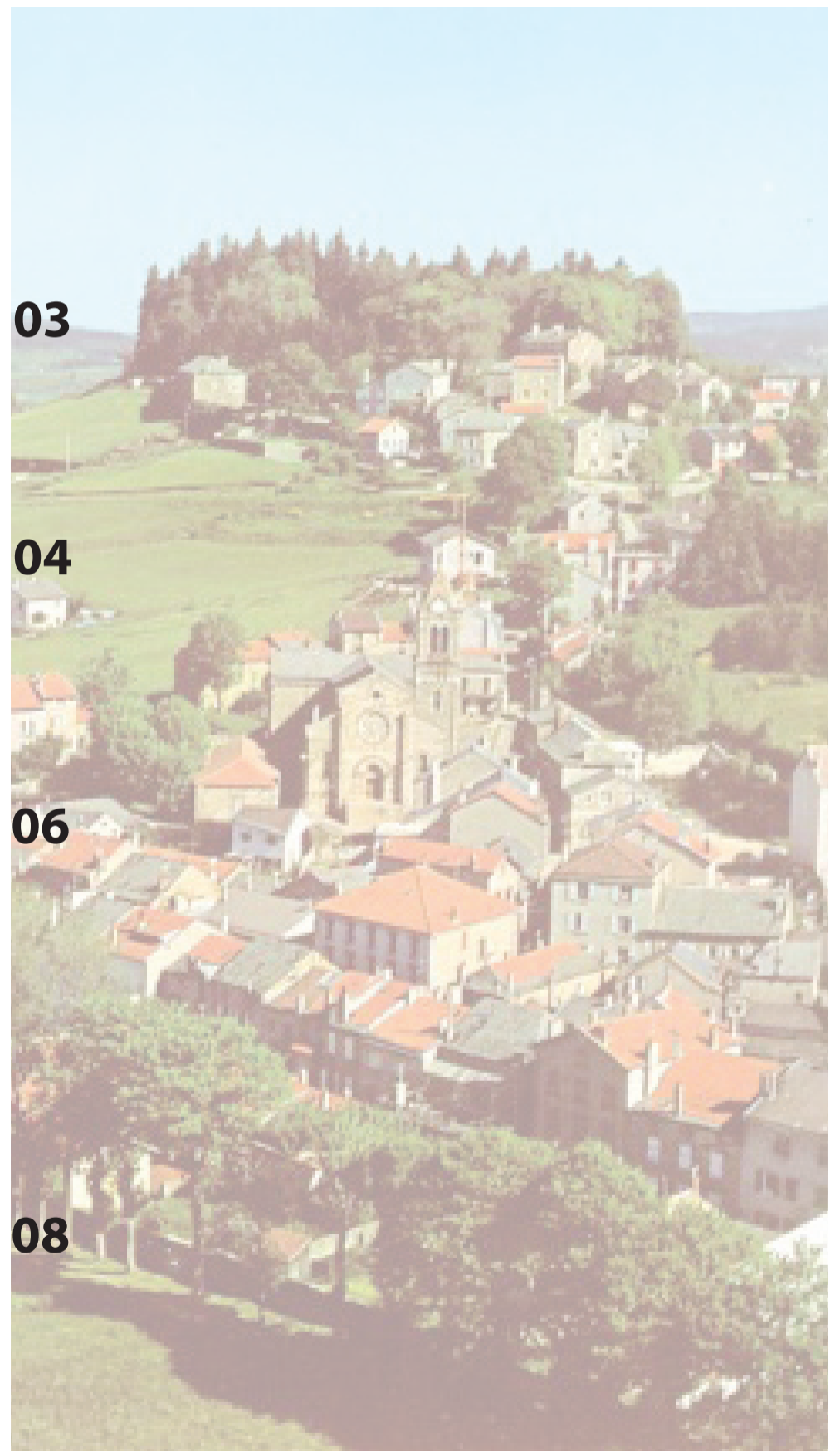
Un relief marqué  
Une présence d'eau  
Une terre riche

## Les 7 familles de paysage 06

Le paysage agricole  
Le paysage quotidien  
Le paysage patrimonial  
Le paysage touristique  
Le paysage forestier  
Le paysage urbain  
Le paysage naturel

## Les orientations 08

De préservation  
De gestion  
D'aménagement



## Dialectique

De nombreuses définitions tentent de cerner l'épaisseur du paysage. Le point commun entre toutes tient dans la dialectique, ou l'art de dialoguer, entre l'homme et la nature.

Le paysage est relation. Il n'est pas le champ, la haie, la route, le village... mais il est la relation entre tous ces éléments. Ainsi, il donne du sens au dialogue entre l'homme et le territoire.

Il devient de ce fait, la raison d'agir sur le territoire, et non plus la conséquence d'actions éparpillées.

## Problématique

L'interrogation principale est double :

1. Pourquoi faut-il concilier les 7 familles de paysage présentes à Saint-Agrève ?
2. Comment peut-on mettre en oeuvre dans le PLU cette relation entre les 7 familles ?

Les éléments de réponse apportés par cette étude montreront que le paysage permet de fédérer les actions entreprises dans le projet de PLU, que ce soit en termes de préservation, de gestion, ou d'aménagement.

## Démarche

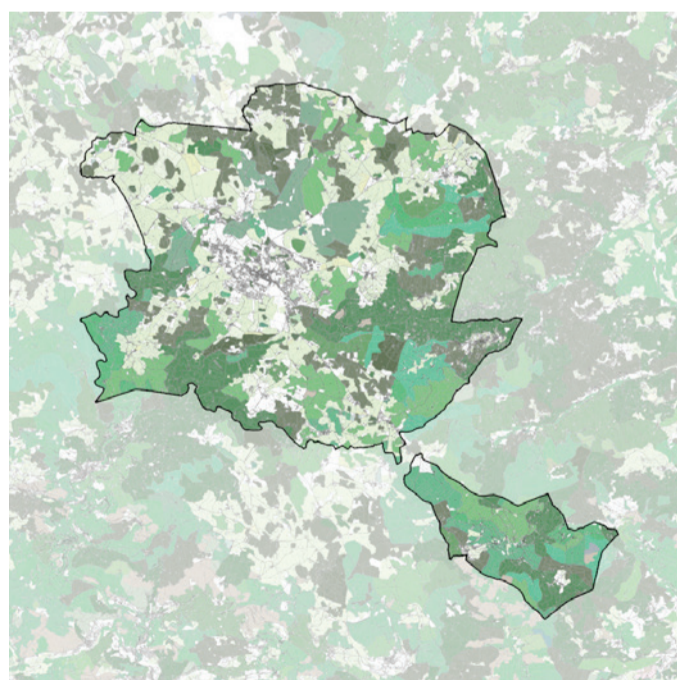
L'observation de terrain est une première orientation pour répondre à la problématique posée. Une prise de recul sur le territoire communal permet de replacer Saint-Agrève dans une histoire et une géographie, plutôt que de la cantonner dans des limites administratives.

La prise de connaissance de tous les documents existants relatifs à Saint-Agrève et au département de l'Ardèche, notamment l'atlas des paysages d'Auvergne et l'étude de PLU déjà menée, mais également toutes les données de l'IGN, vise à resituer la commune dans un contexte.

La prise de contact avec les acteurs du territoire apporte un point de vue plus subjectif sur le site d'étude. Les ateliers-débats enrichissent également le contenu de cette analyse.



La limite administrative de Saint-Agrève



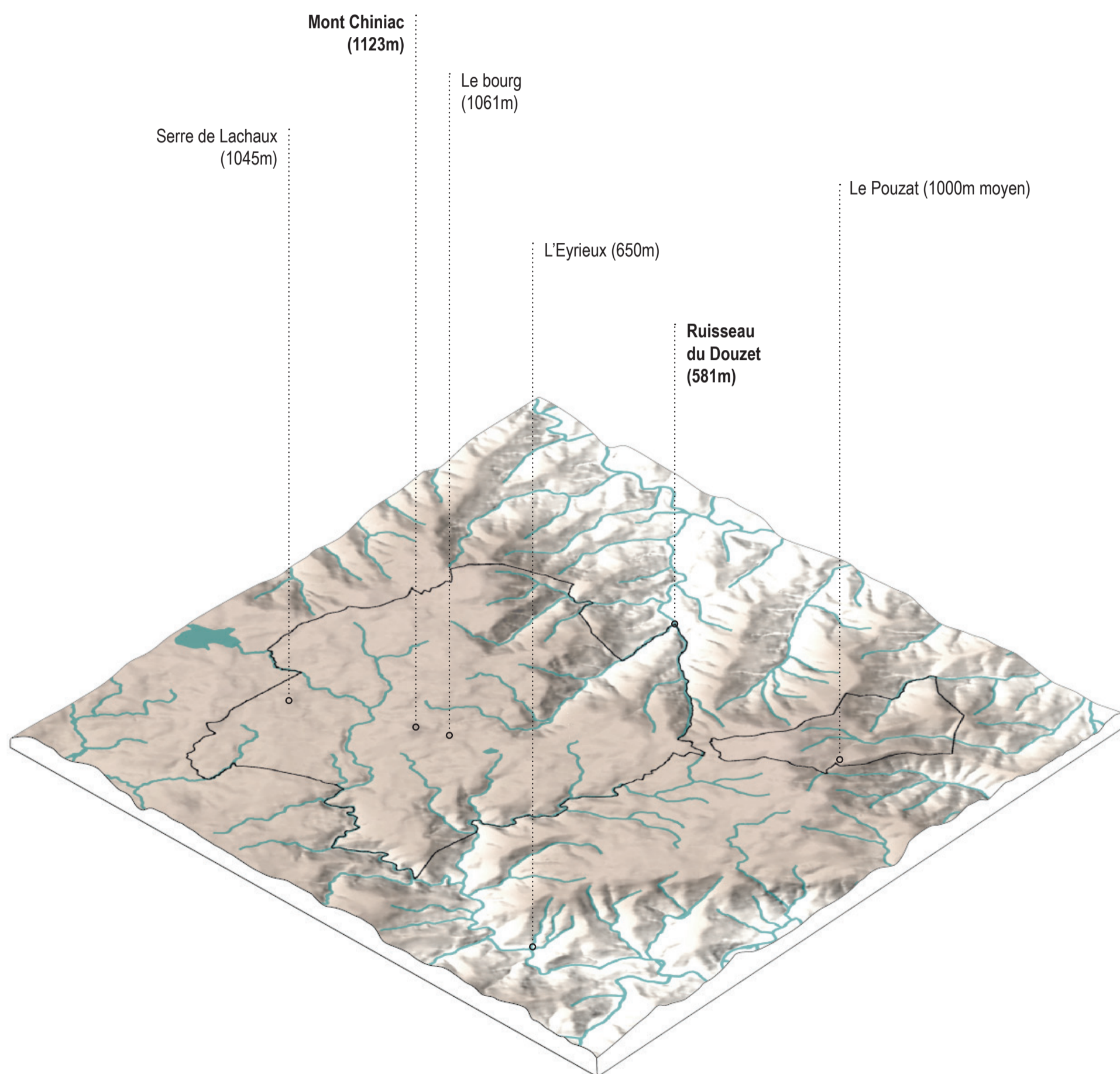
Le paysage segmenté de la logique administrative



Le paysage cohérent de la logique géographique



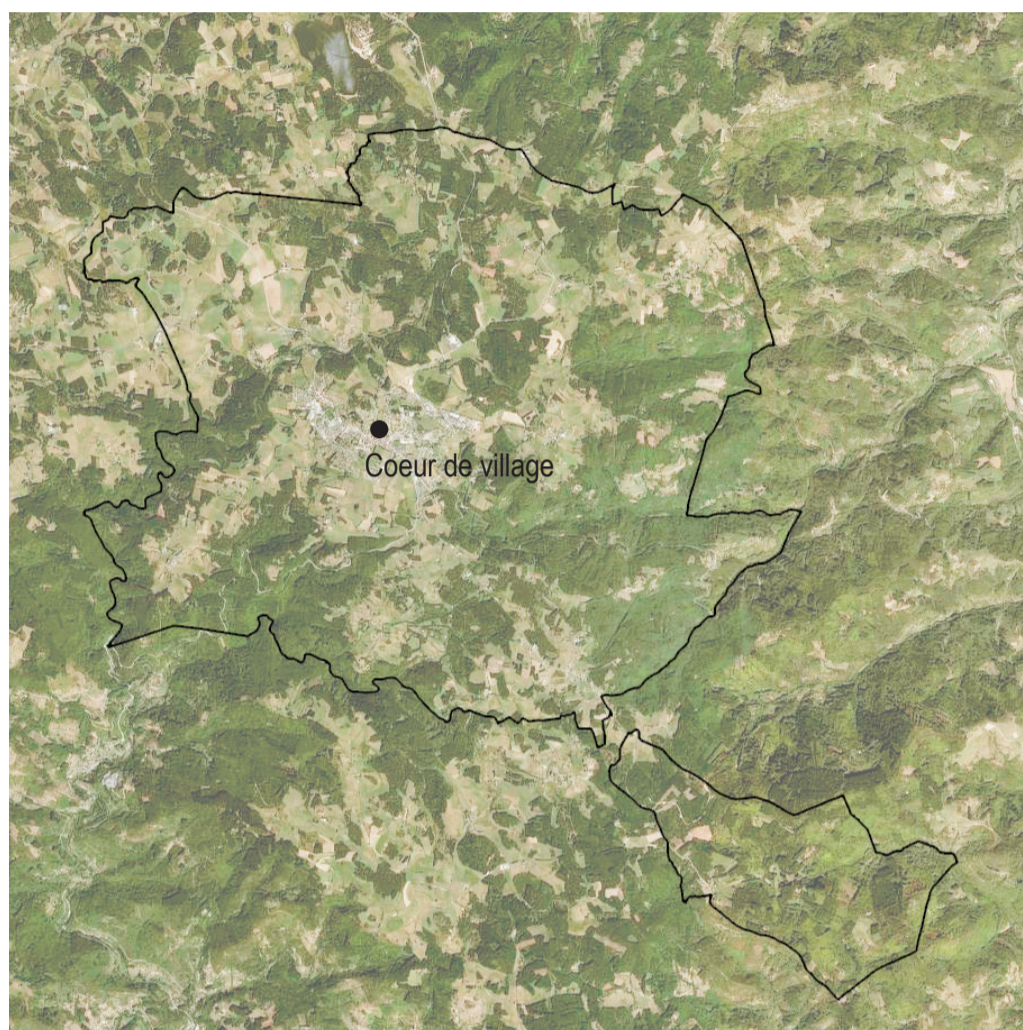
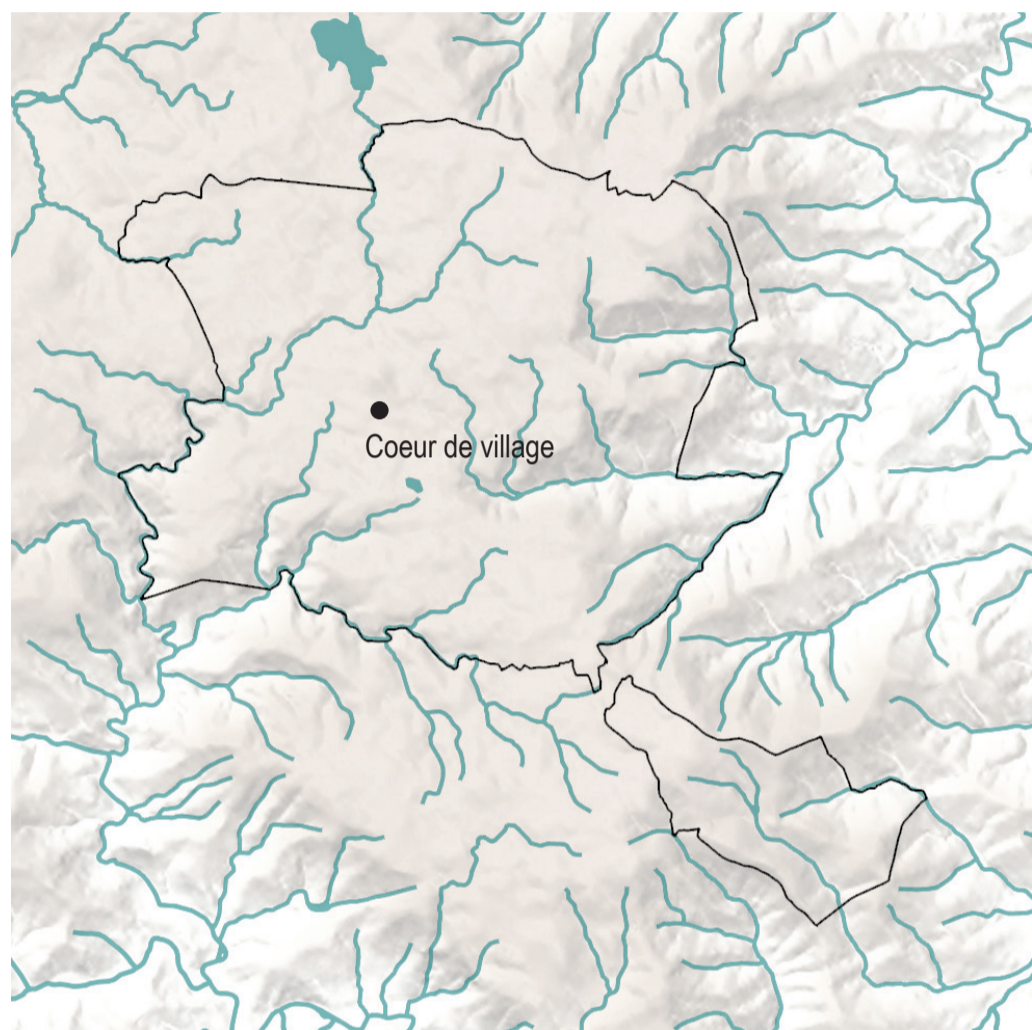
# Le socle





## Un relief marqué

A l'image du territoire de l'Ardèche, le site de Saint-Agrève est fortement marqué par les figures volcaniques (puys, sucs, monts, dôme, pics...). Le Mont Chiniac qui culmine à 1123 m, en est un illustre exemple. Il est, à l'image des autres monts, le résultat d'une combinaison entre un volcanisme intense, une tectonique omniprésente, et une érosion permanente. Ainsi le site de Saint-Agrève est-il marqué par des altitudes très variables, oscillant entre 580 m dans la vallée de l'Eyrieux, et 1061 m au coeur du bourg. Le village de Saint-Agrève a ainsi profité de ce relief pour s'installer en position dominante sur un plateau et à proximité de l'eau, comme le ruisseau du Douzet, par exemple.



## Une présence d'eau

La rivière Eyrieux et les ruisseaux du Douzet, de la Sumène, des Eygas, d'Aygueneyre, ... irriguent en grande partie le site de la commune, mais restent plutôt discret dans le paysage. Ces cours d'eau sont soulignés par la présence d'un rideau arboré plus ou moins épais : la ripisylve. Littéralement la forêt de rive, visible sur la photo ci-dessus.

De plus, d'autres ruisseaux, pour la plupart temporaires, s'écoulent vers le fond de la vallée de l'Eyrieux. Ces cours d'eau marquent le relief et apportent une fraîcheur sur le plateau. La présence d'étang (de Lacour) ou de lac (de Veron) contribuent à l'ambiance de nature à Saint-Agrève.

## Un terroir riche

Le site de Saint-Agrève est situé dans le bassin versant de l'Eyrieux, sur le socle granitique du Velay. En surface, le sol est d'origine sédimentaire, de l'ère tertiaire. L'ensemble des vallées et vallons sont le résultat de l'érosion qui a laissé apparaître les sucs et monts de basalte plus dur que la roche qui les entourait.

Aujourd'hui la terre est riche d'alluvions, de granulats basaltiques, d'argiles... C'est ce qui lui confère une couleur particulière, marquée par la présence de basalte. Les prairies présentes sur tout le territoire traduisent une exploitation ancienne des terres. La terre bien équilibrée, possède une qualité de rétention d'eau due aux argiles, et une perméabilité liée à sa teneur en roche volcanique.



# Le paysage agricole



Prairie d'élevage



Prairie de fauche



## Ce qui est là : les qualités

Tout d'abord, ce paysage agricole présente des qualités d'ouverture, avec des vues lointaines et des respirations généreuses.

D'autre part, ce paysage est vivant, cultivé, entretenu. L'élevage des vaches, des chevaux ou des chèvres est le plus courant. Une trentaine d'exploitants habitent Saint-Agrève.

Enfin, ce paysage offre des ambiances reposantes de campagne pittoresque doucement vallonnée.

## Ce qui change : les dynamiques

La première dynamique est la tendance de régression des espaces ouverts au profit des forêts. D'après le Plan Paysage de l'Ardèche, au-dessus de 1000 m d'altitude, la dynamique d'enfrichement par la lande à genêts, puis celle d'enrésinement est importante. C'est le cas ici.

La seconde dynamique est la simplification du parcellaire par la mécanisation et l'apparition de haies spontanées sur les talus non entretenus. Les pentes s'enfrichent, la lisibilité se brouille, et le risque d'incendie augmente.

## Ce qui est en jeu : les enjeux

La dynamique de fermeture du paysage par les boisements spontanés met en jeu le sentiment de respiration, de grand paysage ouvert et «naturel», de mosaïque d'espaces prairiaux.

La dynamique de simplification du parcellaire et d'enfrichement des pentes met en jeu la diversité du terroir dans ses formes et son histoire.

Enfin, sont en jeu l'équilibre entre espaces ouverts et espaces boisés fermés, et donc les qualités de transitions paysagères.



Paysage agricole : répartition des prairies et des champs cultivés



# Le paysage quotidien



Marché du bourg - Fête de la courge



Le bourg et ses arbres décorés



Rue principale du bourg



## Ce qui est là : les qualités

Le paysage quotidien, ou ordinaire, par opposition au paysage exceptionnel ou vitrine, se caractérise par :

- L'appropriation et la familiarité des espaces ;
- La subjectivité de l'expérience ;
- L'absence de qualification esthétique du paysage ;
- Les valeurs identitaires individuelle et collective fortes.

## Ce qui change : les dynamiques

La dynamique principale tient dans l'évolution du rapport des habitants avec leur lieu de vie.

Les habitants sont habitués à leur lieu de vie et chaque transformation doit les impliquer dans des choix partagés.

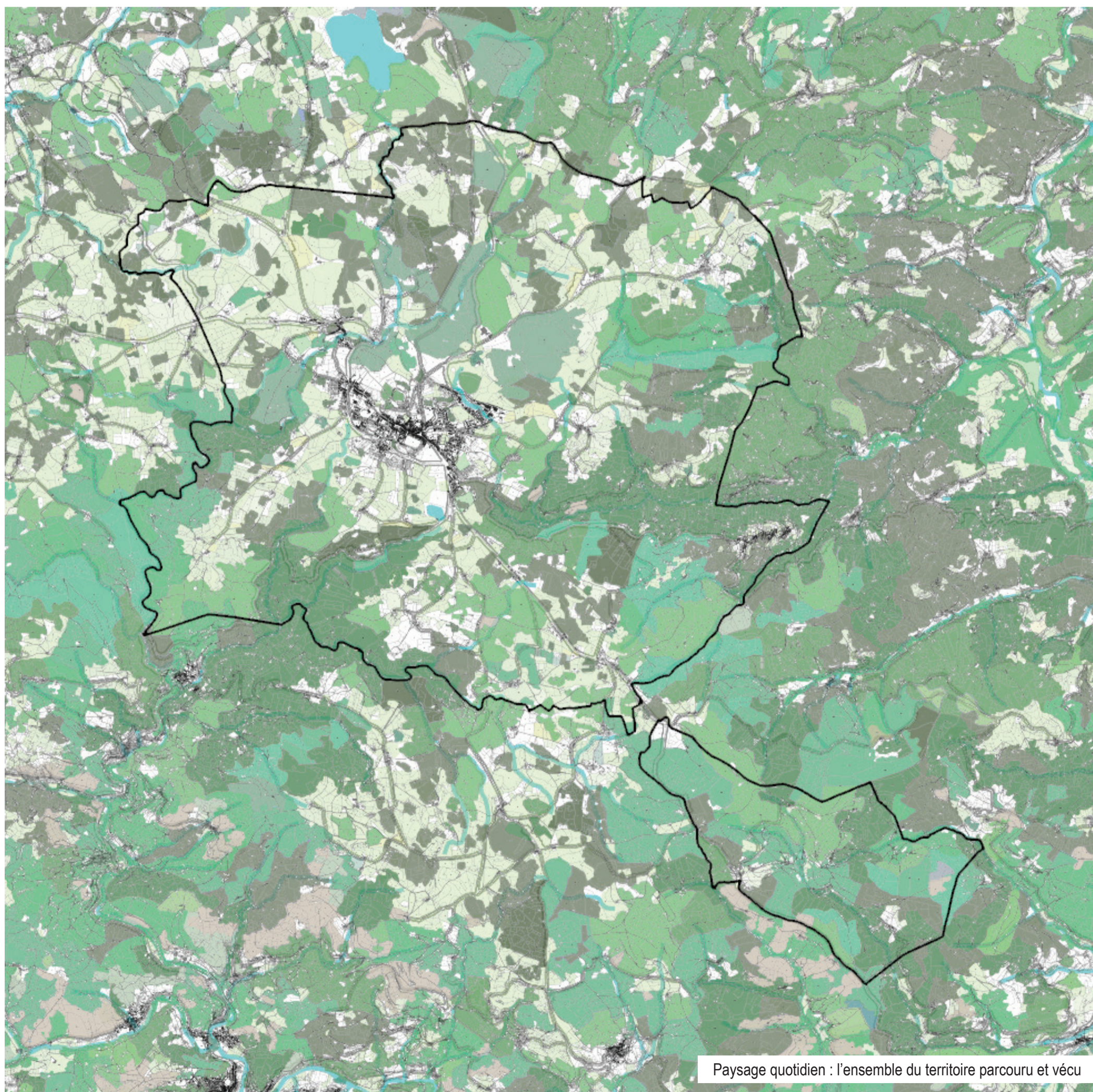
La mise en place récente d'une commission d'embellissement apporte un nouveau regard des habitants sur le lieu de vie, un souci du quotidien. La convivialité est renforcée, le sentiment d'appropriation également.

## Ce qui est en jeu : les enjeux

Ce qui se joue au travers des dynamiques d'évolution entre les habitants et leur lieu de vie sont :

- L'identité habitante ;
- La reconnaissance d'un «paysage miroir» où les habitants sont le reflet de leur paysage et le paysage est le reflet de ses habitants ;
- L'attachement des habitants à leur paysage.

C'est pourquoi l'intérêt pour le paysage quotidien est primordial dans le projet de PLU.



Paysage quotidien : l'ensemble du territoire parcouru et vécu



# Le paysage patrimonial



Château Lacour



Voie ferrée et gare



Chapelle de Saint-Agrève



Enceinte défensive du Mont Chiniac



Ferme rénovée



Fontaine du bourg



## Ce qui est là : les qualités

Le paysage patrimonial se manifeste de cinq manières : ferroviaire, architectural, vernaculaire, religieux et végétal. Ainsi, ce paysage comprend notamment :

- Le train touristique «Velay Express» ;
- Les monuments : la chapelle, le château, les remparts, la statue-menhir ;
- Le petit patrimoine : les fermes, les lavoirs, les fontaines ;
- Le patrimoine végétal : les arbres remarquables, les haies, les prairies.

## Ce qui change : les dynamiques

Trois dynamiques sont à l'oeuvre dans ce paysage :

- La tendance au vieillissement du patrimoine bâti et à sa fragilisation et en même temps sa mise en valeur ;
- La pierre du bâti qui devient apparente sous un effet de mode et qui perd donc son authenticité ;
- La préservation du paysage par des zones de protection paysagère.

## Ce qui est en jeu : les enjeux

Les valeurs mises en jeu au travers de ces trois dynamiques sont essentiellement :

- La qualité de l'architecture ancienne et sa capacité à devenir élément de transmission d'un patrimoine, d'un héritage ;
- La structuration du paysage par le végétal, par les prairies urbaines, les arbres isolés comme repères ;
- L'attractivité du bourg et de ses paysages.





# Le paysage touristique



Le bourg et le grand paysage vus depuis le Chiniac



Le Chiniac et le bourg vus depuis le lac de Veron



## Ce qui est là : les qualités

Le paysage touristique fait référence en premier lieu à un «paysage-image», ou «carte postale». Mais il est aussi lié aux ambiances de grands espaces de nature, de promenades. Ainsi, il se caractérise par :

- De grands paysages «naturels» ;
- Des architectures de grande qualité ;
- Des vues remarquables ;
- Des promenades mémorables, comme celle de la Dolce Via, le long de l'Eyrieux par exemple.

## Ce qui change : les dynamiques

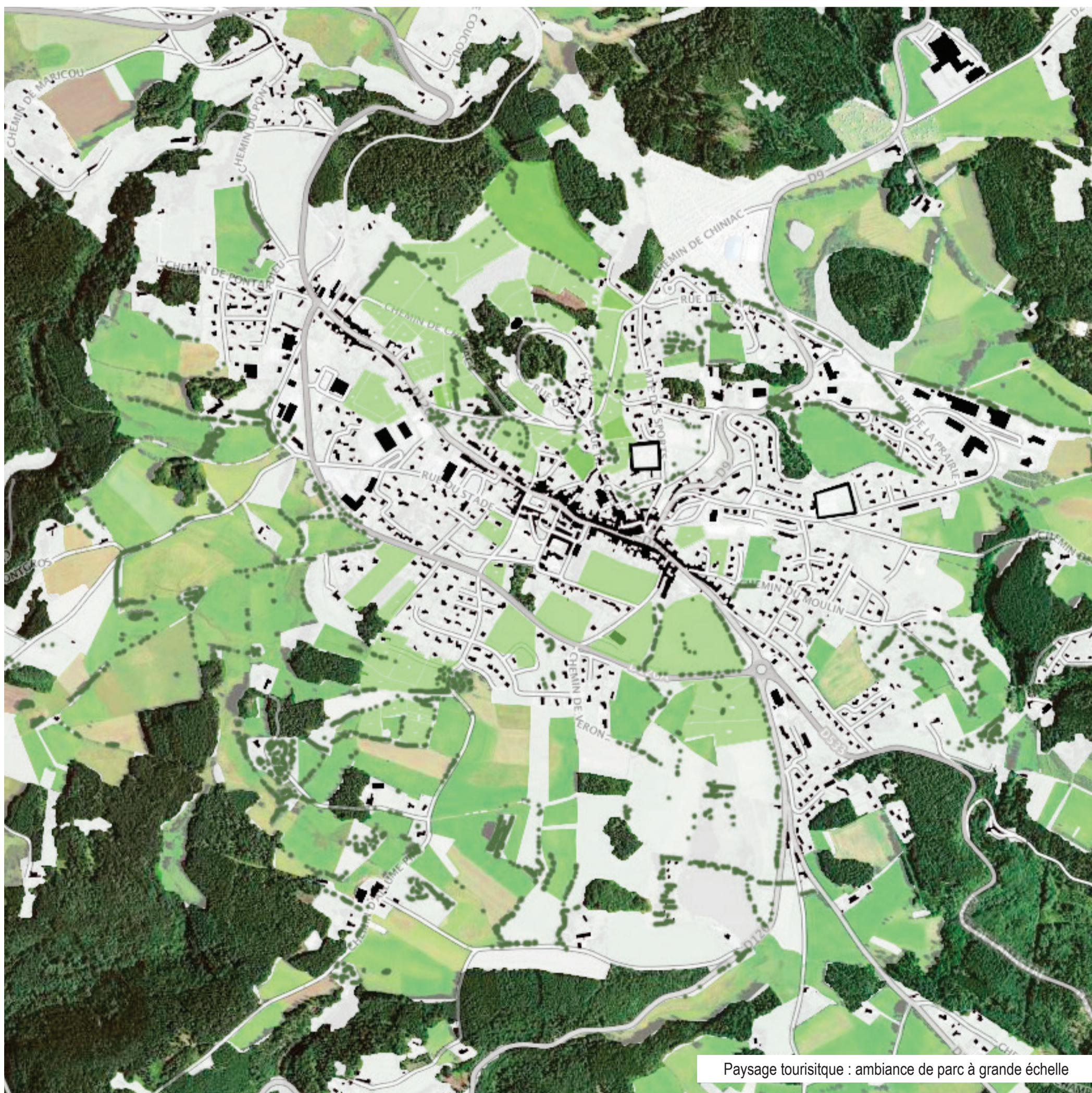
Deux dynamiques principales sont à l'oeuvre dans ce paysage :

- Le développement du tourisme de nature avec la recherche de paysages préservés, d'authenticité, de dépaysement, de nature...
- La construction d'un «paysage-vitrine» avec l'importance de la perception et la valeur d'un paysage agréable au regard, faisant référence à un tableau à l'esthétique forte.

## Ce qui est en jeu : les enjeux

Face au développement d'un tourisme de nature et de la construction d'un «paysage-vitrine», trois valeurs sont en jeu :

- L'authenticité du paysage
- La gestion de la saisonnalité de la fréquentation
- Les ambiances qualitatives naturelles.



Paysage touristique : ambiance de parc à grande échelle



# Le paysage forestier



Diversité des ensemble boisés et alternance avec les prairies d'élevage



Mélange de feuillus et conifères au dessus de la Dolce Via



Ripisylve du ruisseau de Douzet



## Ce qui est là : les qualités

Le paysage forestier se caractérise par :

- Des boisements étendus, boquets, arbres isolés ;
- Des boisements (hêtraies/sapinières) spontanés ou plantés ;
- Des ambiances forestières de qualité, de nombreux usages liés à la forêt (promenade, cueillette, chasse...)

## Ce qui change : les dynamiques

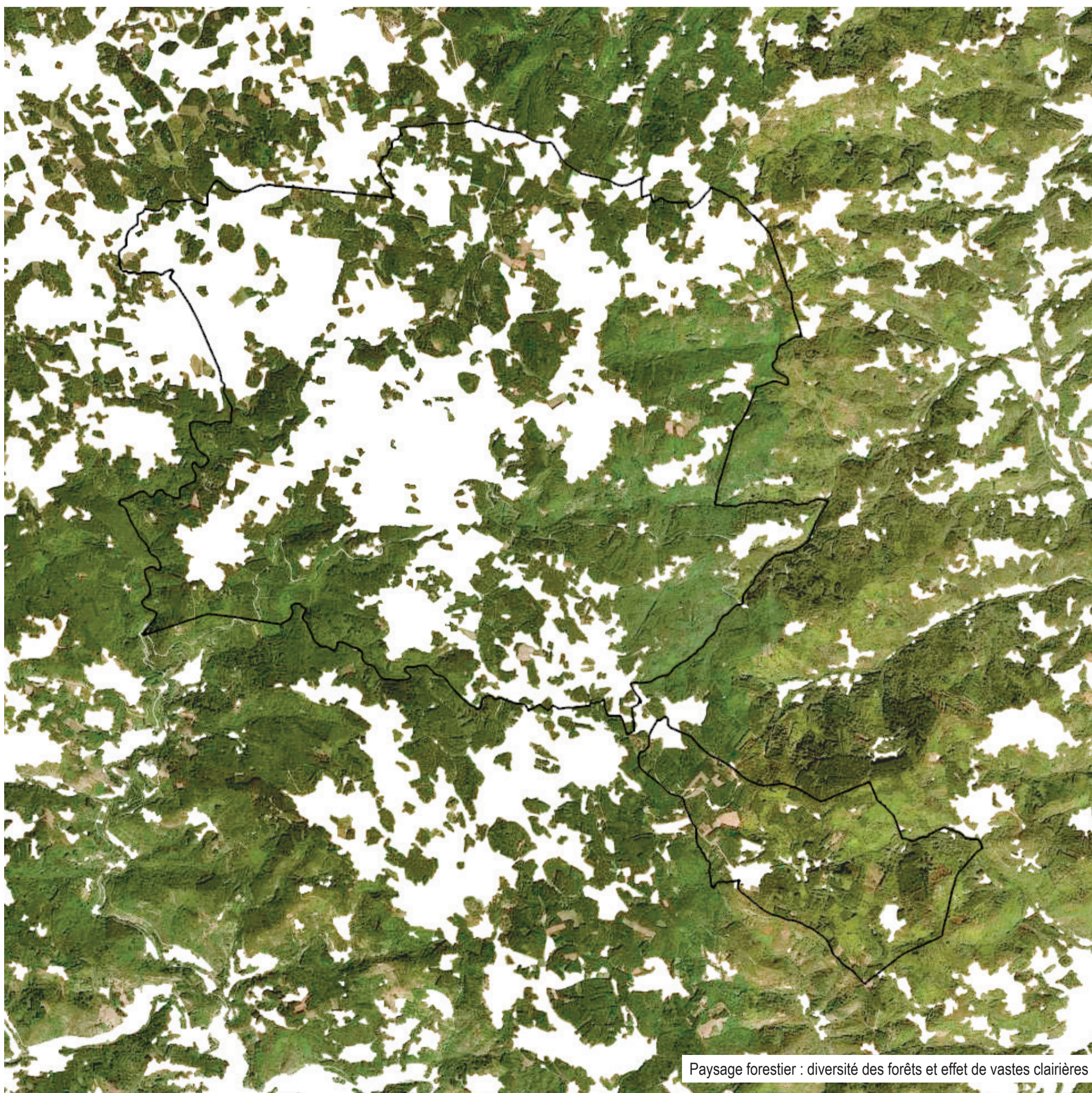
Trois dynamiques liées sont à souligner dans ce paysage :

- La fermeture du paysage par l'enrésinement des versants, et le développement des hêtraies/sapinières ;
- Enrichissement des parcelles agricoles abandonnées par la lande à genêts et les espèces arborées pionnières.
- L'image d'une forêt productive arrivée en partie à maturité et qui subit de nombreuses coupes rases.

## Ce qui est en jeu : les enjeux

Au regard de ces trois dynamiques, trois valeurs essentielles sont en jeu :

- L'ouverture, la lisibilité du paysage, et ses qualités de transition ;
- Les horizons lointains, les vues remarquables sur les monts d'Ardèche et les qualités d'ambiance de campagne pittoresque et de parc à grande échelle ;
- L'économie d'une forêt productive liée à la valeur du bois et sa transformation.



Paysage forestier : diversité des forêts et effet de vastes clairières



# Le paysage urbain



Le bourg inséré dans la topographie



Le bourg et sa relation au Mont Chiniac



Cohérence et lisibilité de la silhouette du bourg



Le bâti et son rapport au grand paysage



## Ce qui est là : les qualités

Le paysage urbain montre trois qualités principales :

- Un bourg regroupé, lisible, cohérent, des hameaux et fermes des dispersés ;
- Un réseau viaire concentrique, ramifié, assurant bonne desserte du territoire ;
- Des ambiances de parc avec un équilibre des espaces bâtis et des espaces non bâtis.

## Ce qui change : les dynamiques

La dynamique urbaine est relativement stable.

L'urbanisation raisonnée s'explique par une croissance démographique stable, avoisinant les 2 500 habitants au cours de ce dernier siècle.

Cependant, le centre-bourg se développe et des espaces vacants sont à requalifier. Certaines prairies sont protégées mais ne participent pas à la silhouette du bourg. La question de la destination de ces espaces pourra être résolue avec précisions lors du projet et des OAP.

## Ce qui est en jeu : les enjeux

Face à cette dynamique urbaine, quatre valeurs essentielles sont en jeu :

- La silhouette du bourg et du Mont Chiniac ;
- La lisibilité des formes urbaines et de l'architecture ainsi que l'orientation du bâti par rapport au relief et à l'horizon ;
- L'ambiance de village au sein d'un parc ;
- Le devenir des prairies du centre-bourg.



Paysage urbain : le bourg, le bâti, les routes et les rues



# Le paysage naturel



Le lac de Véron aux ambiances «naturelles»



La vallée de l'Eyrieux et ses berges sauvages



La lande à genêt, espace spontané



## Ce qui est là : les qualités

Le paysage naturel révèle trois qualités principales :

- Des espaces ponctuels très localisés ou des espaces de ripisylves le long des cours d'eau ;
- Des milieux fragiles liés à l'eau, peu fréquentés ;
- Des ambiances naturelles, spontanées, voire sauvages.

## Ce qui change : les dynamiques

Les dynamiques liées au paysage naturelles se traduisent par :

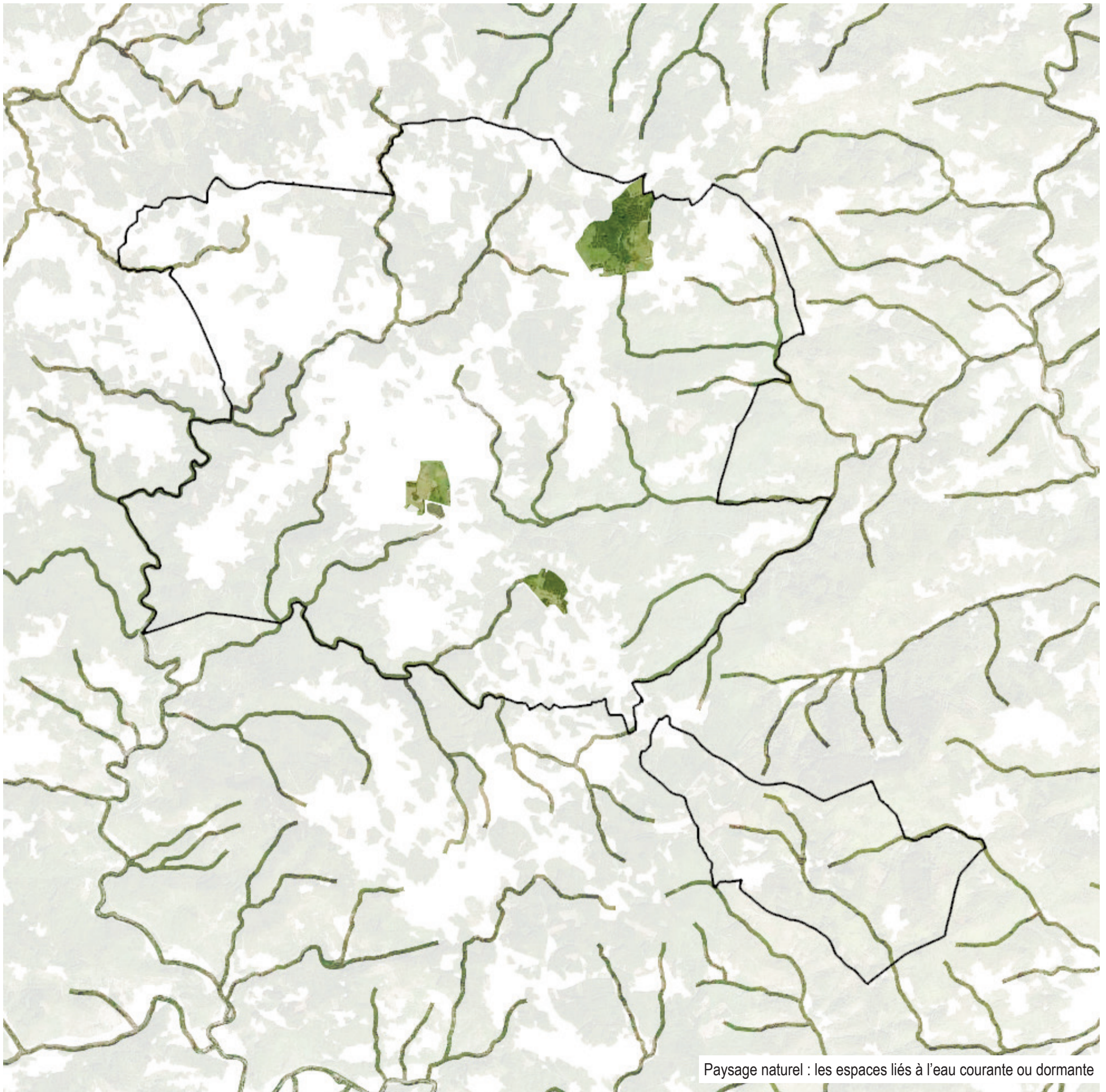
- La fermeture des milieux et du paysage le long des cours d'eau ;
- La régression de ces espaces rares et fragiles sous la pression urbaine, forestière, agricole.

A noter que les trois sites présents sur la carte ci-dessous font partie du réseau Natura 2000. La question de leur gestion est donc sensible.

## Ce qui est en jeu : les enjeux

Les deux dynamiques évoquées mettent en jeu :

- La rareté de petits paysages naturels ;
- L'intérêt pour la diversité biologique ;
- La lisibilité des cours d'eau ;
- Les cheminements de l'eau.



Paysage naturel : les espaces liés à l'eau courante ou dormante



# Les orientations

## Préserver les qualités

La définition des enjeux pour les 7 familles de paysage permettent de décliner différents objectifs de préservation.

Les trois principaux objectifs sont finalement de :

- Préserver les points d'observation remarquables du paysage, notamment depuis le Mont Chiniac et en direction le Mont Chiniac ;
- Protéger les espaces sensibles (naturels, rares et/ou patrimoniaux) ;
- Maintenir les qualités de parcours et de découverte du paysage.

## Gérer les dynamiques

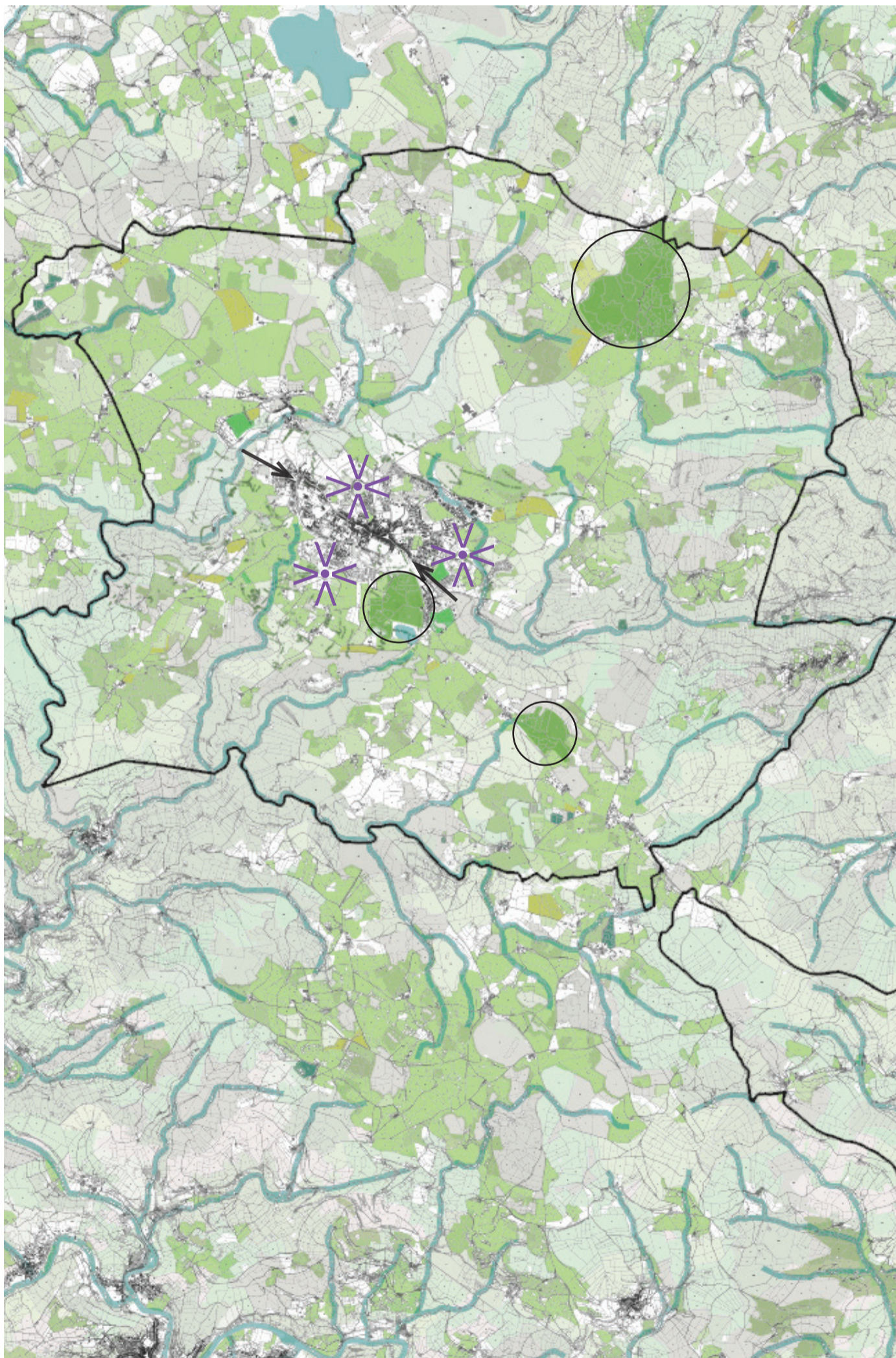
Les dynamiques sont nombreuses pour les 7 paysages mais elles peuvent être regroupées. Ainsi il s'agit de :

- Contenir les dynamiques de fermeture du paysage par l'enfrichement (lande à genêt) et l'enrésinement (formation d'épicéas) ;
- Accompagner les dynamiques touristiques en développant les activités liées à la découverte des paysages ;
- Favoriser les dynamiques agricoles qui entretiennent la lisibilité du paysage.

## Aménager les espaces fréquentés

L'aménagement du paysage permet de le valoriser tout en cherchant à préserver ses qualités. C'est pourquoi, les orientations d'aménagement propose de :

- Définir une enveloppe urbaine claire et cohérente par rapport à la géographie du site ;
- Tirer parti de la présence de l'eau dans les aménagements urbains ;
- Soigner les entrées du bourg, aménager des espaces d'accueil, de stationnement, de rencontre...



### Légende :



**Favoriser** les dynamiques agricoles (Systèmes prairiaux du plateau qui entretiennent la lisibilité du paysage)



**Protéger** les points de vue remarquables (panorama, chemin de rando, silhouette, horizon, cadrage...)



**Maintenir** une enveloppe urbaine claire (forme urbaine groupée, cohérence des formes bâties, prairies du bourg qui le valorise...)



**Tirer parti** de la présence de l'eau (ressource, animation d'espace public, axe de construction, importance des ripisylves...)



**Contenir** les dynamiques de fermeture (enrésinement des versants, lande à genêts, perte de compréhension du paysage...)

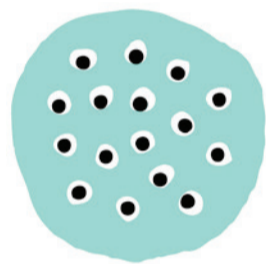


**Soigner** les entrées du bourg (mise en scène, transition campagne/ville, perception claire de l'urbanité)



**Valoriser** les périmètres des sites sensibles (accès, covisibilités, mise en scène...)





**Thibaut Doucerain Paysagiste DPLG////**  
3 rue de l'Ecole 13100 Aix-en-Provence//  
thibautdoucerain@gmail.com/////////  
www.thibautdoucerain.fr/////////  
06 61 90 84 16/////////



